



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 janvier 2017

Communiqué de presse

Jeudi 15 décembre 2016, le CROSS Antilles-Guyane recevait le signalement d'une inquiétude concernant deux Guadeloupéens, partis de Pointe-à-Pitre le mardi 13 décembre 2016 en début de soirée avec des conditions météorologiques dégradées. Le CROSS AG avait immédiatement diligenté de très nombreux moyens de recherches nautiques et aériens.

Suite aux recherches entreprises, le CROSS AG avait continué de diffuser des messages de détresse dans toute la mer des Caraïbes, de la Guadeloupe jusqu'en Amérique Centrale. Tous les centres de sauvetage en mer à proximité des zones potentielles de dérive ont également été avertis. Plus d'un mois après, le CROSS reste sans signalement du navire « MAZONE » et de ses occupants.

Les opérations de recherche n'ayant désormais plus de chance raisonnable de succès, la diffusion des messages de détresse a été arrêtée ce jour et les proches des deux personnes disparues en ont été informés.

Les services opérationnels de l'Etat amenés à se déplacer dans la zone de recherche définie restent mobilisés dans la recherche d'indices afin de relancer les recherches le cas échéant.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)